

LE PETIT LIVRE DE LA LPP · CHAPITRE 1.2

Salaire coordonné, bonifications et cotisations

On ne cotise pas à la LPP sur tout son salaire, mais sur le salaire coordonné : le salaire AVS moins la part déjà couverte par l'AVS. C'est sur ce montant que se…

TransparenceRH

26 460	3 780	64 260	7-10-15-18
déduction de coordination	salaire coordonné minimal	salaire coordonné maximal	bonifications en %



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

Doit être assurée la partie du salaire annuel comprise entre la déduction de coordination et la limite supérieure ; c'est le salaire coordonné (LPP art. 8 al. 1).



LA RÈGLE

À retenir

Il vaut au moins **3 780 francs** et au plus **64 260 francs** (2027 : 3 840 et 65 280).



LA RÈGLE

La règle clé

Salaire AVS 22 000 francs : Pas d'assurance (sous le seuil) (LPP 2)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Salaire AVS moins 26 460 : c'est sur ce reste qu'on épargne. »



LE PIÈGE

Le piège

Appliquer les tranches d'âge à la date d'anniversaire. La plupart des caisses retiennent l'âge atteint dans l'année civile (année en cours moins année de naissance) : un salarié né en novembre 1991 passe à 10 % dès janvier 2026.



LA BASE LÉGALE

Les références

LPP art. 8 et 16 ; OPP 2 art. 3a et 5 ; CO 324a.



Le cas express

Salaire AVS 70 000, 36 ans. Bonification minimale 2026 ?

✓ **4 354** (70 000 − 26 460) × 10 % = 4 354 francs.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Prendre le salaire AVS annuel.
- ☐ Plafonner à 90 720.
- ☐ Retirer 26 460.
- ☐ Appliquer le minimum de 3 780.
- ☐ Multiplier par le taux de l'âge.

Base légale : LPP art. 8 et 16 ; OPP 2 art. 3a et 5 ; CO 324a.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/lpp-salaire-coordonne.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 9 novembre 2026.